

nous ne pourrions pas savoir quelle sera la situation au début de l'année.

Le budget renferme une estimation conjecturale, si je puis dire, quant au montant d'argent dont l'Office de stabilisation des prix aura besoin pour l'année suivante; mais le montant a toujours été prévu dans les crédits supplémentaires. J'estime que le député a soulevé cette question bien à propos, mais avant qu'elle soit débattue, nous devrions faire distribuer le rapport de l'Office de stabilisation des prix agricoles afin que les honorables députés soient mieux au courant de ce qui s'est passé. Il m'est arrivé à plusieurs reprises l'an passé d'annoncer que le prix de soutien de l'agneau était fixé à tant, que le prix de soutien des betteraves à sucre serait de \$13.80, et ainsi de suite. Certains de ces prix de soutien étaient de 80 p. 100, et d'autres, 100 p. 100. A mon avis, nous devrions attendre d'avoir le rapport de l'Office avant de discuter la question.

**M. Peters:** Comment les montants ont-ils été versés jusqu'ici? En vertu de quel arrangement financier ces paiements sont-ils effectués? Une partie de ces 122 millions a sûrement été payée jusqu'ici. Par exemple, les 73 millions ont dû être payés sur une période de 12 mois, à raison de tant par mois. Comment avons-nous obtenu l'argent pour couvrir ces montants? L'Office de stabilisation dispose-t-il d'une caisse renouvelable?

**L'hon. M. Hays:** Cela se fait en vertu de la loi. Par exemple, il existe un prix de soutien pour le porc. Nous n'avons rien payé pour les porcs. En ce qui concerne l'agneau, par exemple, nous avons payé \$700,000. Nous versons ce montant directement au producteur dès qu'il a envoyé ses agneaux à la commission ou à la salaison, et une fois qu'ils ont été classés, car le soutien des prix est fondé sur la catégorie. Voilà comment on procède en vertu de la loi sur la stabilisation des prix agricoles.

**M. Peters:** Ce que je veux savoir c'est comment on s'y prend pour réunir les fonds. Ce montant de 122 millions de dollars comprend celui de 73 millions, qui est le montant global. Voilà qui règle finalement le compte. A-t-on prévu une caisse renouvelable?

**L'hon. M. Hays:** Oui, nous en avons une de 250 millions.

**M. Peters:** Dans quel état se trouve maintenant cette caisse? Quel est son solde? Est-ce le montant de 122 millions qui la porte à 250 millions?

**L'hon. M. Hays:** J'ignore exactement quel est l'état actuel de la caisse, je n'ai pas encore reçu de lettres de gens qui n'ont pas été payés mais j'espère que l'on adoptera

ces crédits ce soir, car sans cela, nous aurons un déficit d'environ 73 millions.

**M. Baldwin:** Je veux parler d'une question qui se pose plus loin; mais n'ai-je pas raison de signaler que ces postes figurent dans les crédits supplémentaires (le président du Conseil privé est peut-être en mesure de confirmer mes dires), par suite d'une recommandation faite par le comité des comptes publics en 1961, afin qu'il soit ainsi possible de donner des précisions avant que l'argent soit dépensé? En d'autres termes, il s'agit d'une prévision concernant une perte probable qui permet aux membres du comité d'examiner la politique du gouvernement entraînant à une perte de ce genre, avant que l'argent ait été dépensé. Quand l'année financière sera terminée, je suppose qu'il faudra un autre poste pour couvrir la somme réellement dépensée.

Je crois que le rapport du comité des comptes publics qui recommandait cette façon de procéder a été déposé il y a un an ou deux. Je suppose que normalement ce crédit figurerait dans le budget principal des dépenses, ce qui nous donnerait plus tard l'occasion de l'examiner utilement. On pourrait peut-être confirmer la chose.

**L'hon. M. Hays:** Je remercie mon honorable ami d'avoir expliqué la situation beaucoup mieux que je n'aurais pu le faire moi-même. Je ne suis qu'un agriculteur du sud de l'Alberta.

**M. Baldwin:** Et moi, je ne suis qu'un agriculteur du nord de l'Alberta.

**L'hon. M. Hays:** L'honorable député a parfaitement raison.

**M. Danforth:** Puis-je poser deux autres questions? Est-ce la première fois qu'on tient compte de cette façon d'une perte de stock? Deuxièmement, le gouvernement a-t-il l'intention dorénavant de procéder ainsi tous les ans?

**L'hon. M. Hays:** Oui. Les stocks seront dorénavant établis suivant les prix du marché.

**M. Langlois:** Puis-je revenir à la question de l'honorable député de Timiskaming et à la réponse du ministre, au sujet de la caisse renouvelable de 250 millions de dollars. Cette somme de 122 millions est-elle entièrement tirée de la caisse renouvelable, ou s'agit-il de 73 millions seulement? Si tel est le cas, comment remplacez-vous les fonds?

**L'hon. M. Hays:** Mon honorable ami du nord de l'Alberta pourrait vous expliquer cela mieux que moi. On prévoit une caisse renouvelable de 250 millions de dollars. Ce montant mis à notre disposition sert à tous les programmes exécutés dans le cadre de l'Office de stabilisation. Ce que nous faisons